

CONCEPTION DE SYSTÈMES GÉOTHERMIQUES RÉSIDENTIELS ^{24^h}

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Durée	24 heures	
Préalables	Avoir réussi le cours « Installation de systèmes géothermiques »	
Clientèle visée	Entrepreneurs, architectes, manufacturiers, distributeurs, revendeurs, installateurs, ingénieurs, frigoristes, concepteurs, excavateurs, électriciens, plombiers, propriétaires, foreurs, géologues, ferblantiers, spécialistes de systèmes CVC et toute autre personne désireuse d'en savoir plus sur la géothermie.	
Frais	Membre : 475 \$	Non-membre : 540 \$
Formateur	Patrick Lambert pour la <i>Coalition Canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG)</i>	

OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires pour concevoir des systèmes géothermiques résidentiels (15 000 pieds²) selon la norme CAN/CSA-C448.

CONTENU

Introduction à la conception de systèmes géothermiques
Analyse énergétique du bâtiment
Sélection du type de boucle et dimensionnement de la boucle pour les systèmes résidentiels
Post-installation

MÉTHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT

Exposé théorique appuyé par une présentation PowerPoint
Exemples et exercices sur un ordinateur portable

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Documents de référence et CD (logiciels et vidéos) inclus dans les frais d'inscription.
Les participants doivent apporter une calculatrice.

Le participant doit apporter la norme CAN/CSA-C448 *Conception et installation des systèmes d'énergie du sol*, une calculatrice et un ordinateur portable.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les personnes qui complètent le cours et réussissent l'examen recevront une attestation de formation de la *Coalition Canadienne de l'énergie géothermique*. Cette attestation de formation est un préalable pour déposer une demande d'accréditation de concepteur auprès de la CCEG.

SOUTIEN FINANCIER

Cette activité de formation n'est pas admissible au soutien financier du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.